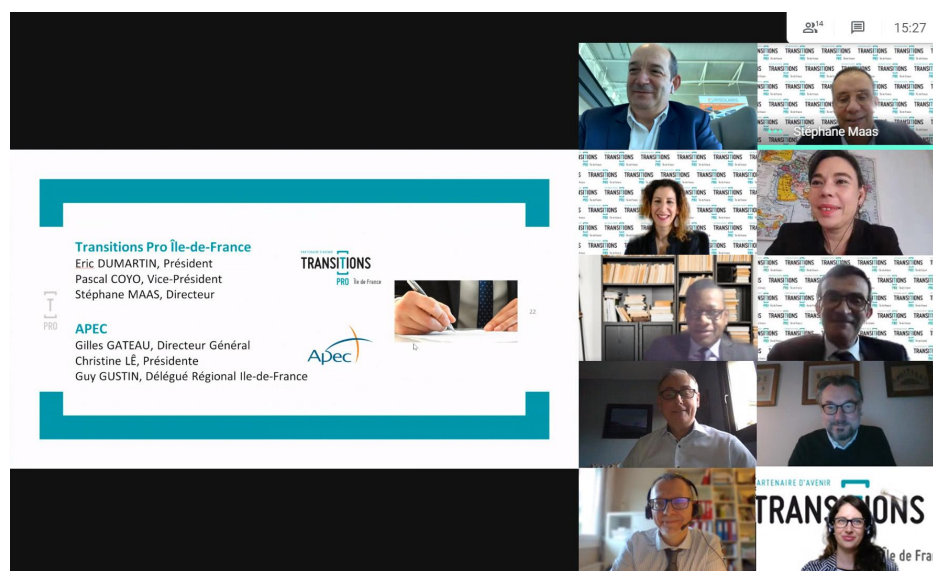


**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Paris, le 28 janvier 2021

## **Transitions Pro Île-de-France et l'Apec signent un partenariat pour 2 ans en faveur de la mobilité professionnelle des cadres salariés.**



**Transitions Pro Île-de-France et l'Apec viennent de signer une convention de partenariat dans le but commun d'accélérer et de sécuriser les transitions professionnelles des cadres. Cette nouvelle collaboration va notamment favoriser les passerelles entre les secteurs en difficulté et les métiers porteurs d'emploi dans le cadre du nouveau dispositif Transitions Collectives<sup>1</sup>.**

Précédemment, le Fongecif Île-de-France et l'Apec avaient déjà eu l'occasion de signer leur 1<sup>ère</sup> convention en tant qu'opérateurs CEP. Cette deuxième convention porte sur la poursuite des actions déjà initiées en 2020 et va permettre de renforcer le partenariat entre les deux structures, en optimisant notamment l'aiguillage du public cadre vers l'Apec et en renforçant l'accès d'un plus grand nombre de salariés aux dispositifs de Transitions Pro Île-de-France.

Ainsi étaient présents Éric DUMARTIN, Président de Transitions Pro Île-de-France, Pascal COYO, Vice-Président, Stéphane MAAS, Directeur et pour l'Apec, Gilles GATEAU, Directeur Général, Christine LÊ, Présidente, Guy GUSTIN, Délégué Régional Île-de-France.

<sup>1</sup> Le dispositif Transitions collectives a été lancé par le gouvernement dans le cadre de France Relance afin de faciliter les reconversions professionnelles, sans passer par une période de chômage.

## UNE COLLABORATION ÉTROITE EN 2020

Les deux structures ont déjà travaillé en étroite collaboration lorsqu'elles étaient toutes deux opératrices du Conseil en évolution professionnel entre 2015 et 2019. 2020 a été l'occasion de poursuivre cette collaboration sur des axes différents : appréhender les nouvelles missions de Transition Pro Île-de-France dont notamment la collaboration dans le cadre de la mission de suivi du CEP, coordonner les offres de service respectives, et faciliter et sécuriser les mobilités professionnelles des salariés.

En 2020, plus **de 900 actifs ont été orientés** par les services de Transitions Pro Île-de-France vers le conseil en évolution professionnelle via des webinars et son offre de service. De son côté l'Apec a eu **1 822 demandes de « Solution formation »**- portant sur les projets en lien avec les dispositifs de Transitions Pro Île-de-France, et a accompagné environ **1 400 CEP démissionnaires**.

## PROMOUVOIR LES DISPOSITIFS DE RECONVERSION ET POURSUIVRE LA COLLABORATION

La convention signée vise à :

- Promouvoir l'accès des salariés franciliens aux dispositifs de Transitions Pro Île-de-France (Projet de Transition Professionnelle (PTP), dispositif démissionnaires, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la certification CléA, le dispositif Parcours Transitions Collectives (TransCo)).
- Poursuivre les actions de collaboration opérationnelle : acculturation des deux structures, mutualisation des expertises respectives sur l'emploi et la formation, orientation du public vers les structures respectives, contribuer à accroître le nombre de bénéficiaires des dispositifs de mobilité professionnelle, poursuite des projets collaboratifs dans le cadre de la mission de suivi du conseil en évolution professionnelle,...

D'une durée de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, cette convention fera l'objet d'un comité de pilotage régional composé des deux structures afin de réaliser un suivi au moins une fois par an.

## Verbatims :

**Eric DUMARTIN, Président de Transitions Pro Île-de-France :**

*" Je me réjouis de cette collaboration".*

*" L'Apec possède une excellence opérationnelle et un sens du bénéficiaire que l'on retrouve auprès de Transitions Pro Île-de-France. Ce partenariat a donc toute sa légitimité et du sens."*

*"L'Apec est un partenaire exemplaire par son niveau d'excellence."*

*" Le plan de relance va impacter un nombre non négligeable de cadres. Nous allons être à l'aube d'une nouvelle impulsion et collaboration."*

**Pascal COYO, Vice-Président de Transitions Pro Île-de-France :**

*"Je suis très satisfait et heureux de signer cette convention."*

*" Un partenaire connu et reconnu, pour des services de qualité."*

*"Nous avons un respect réciproque et cette convention est la consécration d'un engagement réciproque."*

*"Nous allons agir efficacement pour les transitions professionnelles des salariés franciliens cadres"*

*"Avec la nouvelle certification CléA management, nous allons pouvoir travailler ensemble pour déployer cette certification auprès des cadres."*

*" Les Transitions Collectives vont être un sujet important en 2021, où nous serons étroitement impliqués."*

**Stéphane MAAS, Directeur de Transitions Pro Île-de-France :**

*"Il est important pour les deux structures que ce partenariat soit solide."*

*"Permettre à plus de 12.000 personnes d'avoir un parcours sécurisé."*

*"Nous avons rééquilibré nos priorités de financement afin de privilégier les cadres qui seraient dans une situation économique ou de métier en tension."*

*" Les transitions collectives auront un impact sur les destructions/créations d'emplois et le dispositif permettra aux salariés d'aller vers des emplois sécurisés et porteurs."*

*"Ce partenariat permettra de travailler ensemble pour construire de nombreuses passerelles notamment avec les entreprises et l'accompagnement aidera à se reconvertir dans les meilleures conditions."*

**Christine LÊ, Présidente de l'Apec :**

*« Nous nous réjouissons de cette coopération qui marque un nouvel élan et un investissement nécessaire au plus près des territoires. Cette collaboration s'inscrit également dans la dynamique initiée par le dispositif Transitions collectives, mis en place par le Gouvernement et auquel, avec Transitions Pro, nous nous associons »*

**Gilles GATEAU, Directeur Général de l'Apec :**

*« Aux côtés du réseau Transitions pro, nous avons l'ambition de proposer aux cadres des dispositifs d'accompagnement personnalisés afin de faciliter leurs besoins d'évolution. Nous le savons, la crise sanitaire peut agir comme un accélérateur des projets professionnels, et constitue pour certains cadres l'occasion de réfléchir à leurs priorités. Le défi de l'Apec, et de tous les opérateurs du CEP, va être d'accompagner ces désirs de mobilité et d'aider à leur concrétisation. Nous nous félicitons de ce partenariat avec Transitions Pro IDF et de cette mobilisation commune. L'Île-de-France représente, en tant que 1<sup>ère</sup> région pourvoyeuse d'emploi cadre, un territoire stratégique du marché du travail »*

**Jean-Christophe ULMER, Chargé de mission "orientation tout au long de la vie", Région Île-de-France**

*"Tout ce qui peut amener l'écosystème à fissurer le silo des structures est bon."*

*"Cette convention est un axe de collaboration important pour les différentes structures. Cette demande doit être inspirante pour les autres réseaux."*

**À propos de Transitions Pro Île-de-France**

Acteur majeur de la formation professionnelle, l'association Transitions Pro Île-de-France est une structure paritaire régionale interprofessionnelle créée en 2020, issue de la transformation du Fongecif Île-de-France (1983-2019). Elle est dirigée par les partenaires sociaux qui s'engagent en faveur des transitions professionnelles, du développement des compétences et plus généralement de l'emploi dans les territoires.

Transitions Pro s'adresse aux salariés qui souhaitent se reconvertir ou obtenir un diplôme au travers de différents dispositifs : le Projet de Transition Professionnelle (PTP), le dispositif démissionnaire, la VAE, CléA et le dispositif Transitions collectives.

Pour en savoir plus : <https://www.transitionspro-idf.fr>

**Contact presse :**

Christelle BERNE

Chargée de communication

c.berne@transitionspro-idf.fr